

BOOTH COPY
Please do not remove

24.09.2013

CHECK
AGAINST DELIVERY

Suisse

Déclaration générale

Merci Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de me joindre aux délégations qui m'ont précédé pour vous féliciter pour votre élection ainsi que les deux vice-présidents. Notre délégation est convaincue que sous votre direction notre assemblée saura arriver à des résultats positifs dans l'intérêt de cette Organisation et de tous ses Etat Membres. Vous pouvez en tout cas compter sur le soutien et l'engagement de ma délégation en ce sens.

Cette année a été à nouveau placée sous le signe de la réussite pour l'OMPI, que ce soit sur le plan institutionnel ou sur le plan normatif :

- Sur le plan institutionnel, ma délégation salue la conclusion du **Programme de réalignement stratégique** et se félicite de la restructuration du Secrétariat qui lui permettra de travailler de manière plus efficace. A ce sujet, nous tenons à remercier le Secrétariat pour les réunions d'informations et les rapports réguliers qui nous ont permis de suivre l'avancement de ce projet important pour l'Organisation et son fonctionnement.
- Sur le plan normatif, nous nous félicitons de la conclusion du **Traité de Marrakech** que la Suisse a eu le plaisir de signer en juin lors de la Conférence diplomatique. Une année à peine après la conclusion du **Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles**, le Traité de Marrakech, salué de toutes parts, démontre une fois encore la capacité de l'Organisation à offrir des solutions consensuelles à des problèmes spécifiques. Un tel résultat n'était pourtant que difficilement imaginable au début de la conférence diplomatique. Le Traité de Marrakech est bien le fruit d'une collaboration réussie entre les délégations, ayant souvent des intérêts divers, mais désireuses d'aboutir à un texte qui apportera des avantages

concrets à ses bénéficiaires. Nous espérons que ce succès nous inspirera pour les autres travaux actuellement en cours car d'autres résultats positifs sont possibles si nous faisons preuve du même esprit.

Parmi les travaux en cours et les défis qui nous attendent cette semaine, permettez-moi d'en souligner un certain nombre: *Tout d'abord,*

- La convocation d'une conférence diplomatique pour la révision de l'Arrangement de Lisbonne: Notre délégation a activement participé aux travaux du Groupe de travail, en qualité d'observateur, et elle se réjouit de la direction qu'a enfin pris le projet de texte de révision en introduisant la notion d'indication géographique aux côtés de celle d'appellation élargissant ainsi le champs d'application de cet accord tout en continuant à offrir un système non seulement d'enregistrement international mais aussi **et surtout** de protection efficace de ces titres de propriété intellectuelle. Ce développement sera très clairement dans l'intérêt des titulaires d'indications géographiques et d'appellations d'origine qui sont bien souvent des producteurs ~~locaux~~ produisant à petite échelle des produits de niche et cherchant grâce à ce système à valoriser leur produits locaux, souvent issus de savoirs traditionnels ancestraux. C'est cet intérêt de fournir un système d'enregistrement et de protection à la fois simple et efficace qui doit être au cœur des préoccupations du Groupe de travail pour la révision de l'actuel arrangement et motiver les membres de l'Union de Lisbonne à approuver la convocation d'une conférence diplomatique en 2015 suivant la recommandation du Groupe de travail.

Ensuite, ~~Une autre question normative importante pour les assemblées cette semaine est le renouvellement du mandat de l'IGC.~~ Notre délégation reste pleinement engagée pour que l'on aboutisse cette semaine à un renouvellement du mandat de l'IGC qui assure un réel dynamisme dans les travaux à venir ~~de l'IGC~~ et favorise une interaction accrue entre les Etats membres, en vue d'arriver en fin à la conclusion positive de ces travaux que ^{tant} ~~dans~~ de membres de cette Organisation appelle^{nt} de leur vœux et cela dans les meilleurs délais.

- Notre délégation soutient finalement la convocation d'une conférence diplomatique pour un Traité sur le droit du design. Les travaux du SCT ont en

effet bien progressé et sont à présent mûrs pour permettre la convocation d'une telle conférence diplomatique. Cet instrument technique et procédural viendra utilement compléter les instruments similaires qui existent en matière de brevets et de marques.

- Notre assemblée est aussi saisie cette semaine de la recommandation du Comité du programme et budget d'approuver le projet de programme et budget pour le prochain biennium, ce que notre délégation souscrit de façon générale. Dans ce contexte, nous souhaitons relever qu'en tant qu'organisation orientée sur les services, il est primordial pour l'OMPI que les unions d'enregistrements continuent à fonctionner de manière efficace et répondent aux besoins des utilisateurs pour contribuer à transformer l'innovation et la création en un facteur de développement économique. Notre délégation attache donc une importance particulière à ce que des ressources suffisantes soient allouées aux programmes sur les unions d'enregistrement.
- Enfin, Madame la Présidente, notre délégation reste engagée à trouver une solution cette semaine pour l'ouverture de nouveaux bureaux extérieurs et nous nous réjouissons de participer aux travaux du groupe de travail pour établir, d'ici la fin de ces assemblées, les critères que devront remplir ces bureaux de sorte à permettre l'ouverture de certains bureaux extérieurs dans le courant du prochain biennium. Ces critères devront concrétiser l'idée de doter l'OMPI d'un réseau restreint de bureaux stratégiquement localisés et géographiquement représentatifs ayant une vocation régionale. Ces lignes directrices nous semblent cruciales pour atteindre l'objectif visé qui demeure de d'apporter une valeur ajoutée en fournissant un appui politique et logistique pour la réalisation des objectifs stratégiques de l'OMPI d'une façon qui n'est pas faisable par des opérations au seul siège de l'Organisation. Dans ce contexte, nous remercions aussi le DG d'avoir clarifié le fait que la question de la création de nouveaux bureaux est bien séparée de celle des centres de redondances.

En conclusion Madame la Présidente, je tiens à réitérer l'engagement de ma délégation pour contribuer à la conclusion positive de ces assemblées.

Merci Madame la Présidente.